

Commission Transition énergétique & Adaptation au changement climatique

26 juin 2024 – Cussac

Découvrir, Ressentir, Partager

COMPTE RENDU

Afin de faciliter la lecture du compte-rendu, chaque élément discuté est détaillé sous la diapositive concernée.

La liste des présents est jointe au compte-rendu (pages 46 et 47).

Présidente de la Commission : Colette Langlade

Assistant de la Commission : Emmanuel Dexet (excusé)

Relu et validé par Colette Langlade le : 11/07/2024

Modifié le 11/09/2024 suite à une demande de l'association Mille et une vies



ORDRE DU JOUR

- **Tour de table**
 - **Transition énergétique**
 - Etat des sollicitations de projets ENR sur le territoire
 - Charte EnR
 - Etat des actions « Nuit »
 - Etude sur l'impact de la pollution lumineuse sur les chiroptères
 - Informations diverses
 - Délégation rencontres TEPOS d'octobre 2024
 - **Adaptation au changement climatique**
 - Etat des lieux, méthodes, perspectives
- Pause déjeuner*
- **Atelier révision de la charte du Parc**

Découvrir, Ressentir, Partager

COMPTE RENDU

Pas de modification de l'ordre du jour.

Energies renouvelables

Etat des sollicitations sur le territoire

Rencontre représentant du Groupe STEF le 5 juin 2024 : Groupe spécialisé dans la logistique du froid (frigoriste, transport etc). Développe des projets ENR pour alimenter ces frigos, notamment en toiture + ombrières sur parkings (objectif de décarbonation). 1 projet éolien vient de voir le jour.

Projet PV au sol à St-Front-sur-Nizonne : 5,7 hectares de panneaux et 6,2 MWc

→ Porter à connaissance en cours

Rencontre association « Mille et une vies » en Bureau du 6 juin 2024 : l'association est contre le projet éolien « Quo Buffo » sur les communes de Bussière-Galant et Rilhac-Lastours.

Prochainement rencontre avec Engie Green concernant le projet éolien de Ladignac-le-Long.

Découvrir, Ressentir, Partager

COMPTE RENDU

Audrey rappelle que les informations sur les projets EnR sont mis à disposition des élus sur un drive. Tous les participants indiquent recevoir les infos. Le lien sera transmis aux nouveaux membres de la commission.

Colette Langlade a partagé les échanges avec l'association Mille et une vies qui ciblait particulièrement le projet de Bussière Galant et Rilhac-Lastours : le projet initial était de 6 éoliennes (3 sur BG, 3 sur RL), les dernières discussions laissent penser que le projet est réduit à 3 éoliennes. L'association s'inquiète d'une éolienne en projet qui serait proche d'un cours d'eau, ainsi que de l'impact éolien sur les oiseaux migrateurs et sur l'élevage bovin. L'échange était nécessaire et satisfaisant.

Audrey précise que le Parc devrait être sollicité courant 2025 pour émettre un avis sur le projet. L'association souhaitait savoir comment les avis étaient donnés et la méthodologie leur a été présentée.

Sebastien Fissot indique qu'un captage d'eau est en limite de projet. D'autre part, le syndicat des eaux est entrain de redéfinir l'aire de captation à proximité, ce qui sera à intégrer au projet et à son analyse.

La commission prend note de ces informations.

Energies renouvelables

« Charte » EnR

Réunion 1 – Saint-Saud-Lacoussière – 16 avril 2024 : Présentation des modalités de travail, cadrage, enjeux énergétique et panel ENR. 23 personnes.

R2 – Châlus – 16 mai 2024 : Ateliers de réflexion individuel et collectif : A quoi ressemblerait le territoire en matière d'énergie en 2030 / Quelle priorité donnons-nous à la charte / Quelle thématique doit traiter la charte / réflexion sur les différentes ENR / le rôle des collectivités dans les projets. 32 personnes.

R3 – Saint-Paul-la-Roche – 18 juin 2024 : Prise de connaissance et travail sur des travaux similaires sur d'autres territoires + travail sur les différentes ENR. 22 personnes.

Journées à venir : 16 juillet 2024 (St-Saud-Lacoussière) & **10 septembre 2024** (A définir – Un.e élu.e souhaite accueillir la journée ?) → ateliers de rédaction du futur document.

Retours particuliers, suggestions ? Est-ce que vous trouvez, à ce stade, le travail bénéfrique ?

Découvrir, Ressentir, Partager

COMPTE RENDU

Frédéric Gaillard trouve que le travail en cours sur la charte EnR est concret.

Sébastien Fissot souligne que les échanges permettent de bien avancer.

Colette Langlade note que les participants sont satisfaits et que l'objet de la charte se clarifie. Elle précise que pour la réunion du 16 juillet, elle sera en retard.

Henri Seegers trouve l'exercice difficile du fait qu'il n'existe pas encore d'état des lieux des EnR installées et des potentiels du territoire. Cela aiderait à définir l'objectif à atteindre en terme de mix énergétique. Cela nécessite une discussion politique, y compris en comité syndical.

Audrey précise qu'elle a échangé avec le Pnr du Gatinais qui a réalisé une étude d'état des lieux de ce type, et le travail a duré 18 mois et coûté 40 000€. Les moyens actuels du Parc ne le permettent pas. La charte EnR sera bien présentée en comité syndical pour débat.

Plusieurs élus indiquent que les consommations d'énergie sont des données disponibles. Néanmoins, ce n'est pas le cas des potentiels de production d'énergie sur l'ensemble du territoire. Des données existent lorsque les PCAET existent, mais tout le territoire n'est pas couvert, et certaines données commencent à dater.

La commission prend note de ces informations.

Préserver la nuit

Etat des actions

- **Label « entreprise engagée pour préserver l'environnement nocturne »** : Travail en cours avec la Fédération des Parcs et la Direction Générale de la Prévention des Risques (DGPR) pour mettre en place le label au niveau national.
 - Capsule vidéo dans l'été pour mettre en avant des entreprises qui agissent → Tournage avec SAFRAN (Nexon), suite au diagnostic fait avec le Parc et leur intervention lors du séminaire Nuits étoilées à Limoges/Nexon
- **Carte de pollution lumineuse** : prise de contact avec Dark Sky et Restaure la Nuit, transmission de devis en cours

Découvrir, Ressentir, Partager

COMPTE RENDU

Isabelle Heckelmann s'interroge sur la nécessité de commander une mise à jour de la carte de pollution lumineuse, plutôt que d'utiliser les données publiques d'imagerie vue du ciel.

Audrey précise que pour pouvoir avoir un comparatif des données passées par rapport à l'état actuel, il faut reprendre les mêmes méthodes et unités de mesures. Le coût est estimé entre 3000 et 6000€.

Henri Seegers s'interroge sur l'utilité de la mise à jour par rapport au coût.

Sébastien Fissot rappelle que cette mise à jour est nécessaire pour le dossier de candidature RICE (réserve internationale de ciel étoilé).

Audrey précise que la carte de pollution lumineuse mise à jour permettra de mettre en avant les efforts réalisés sur le territoire, et notamment les nombreuses extinctions d'éclairage public et que cet outil pourra aussi servir pour l'élaboration d'une trame noire sur les aspects biodiversité.

La commission prend note de ces informations.

Préserver la nuit

Etat des actions

- **Dark Sky France** : Association affiliée à DSI en tant que représentant français
 - Renforcer la mission de Dark Sky International en France
 - Pour garantir la pérennité des sites certifiés et faciliter le dialogue avec DSI (communication en français, visio d'information à des heures adaptées, etc)
 - Suivre les sites certifiés pour la mise en conformité vis-à-vis de DSI
 - Conseiller les sites en cours de certification
 - Mise en réseau des sites en France
 - Mettre à disposition des ressources partagées

- Statuts et coût d'adhésion en attente

- **Des avis pour une potentielle adhésion ?**

COMPTE RENDU

Isabelle Heckelmann s'interroge sur le coût d'adhésion à l'antenne française par rapport à l'adhésion de l'association internationale, et sur la plus value de cette adhésion.

Audrey précise que l'adhésion actuelle pour l'association est de \$200 par an. Le coût de l'adhésion à l'antenne française n'est pas encore définie mais viendrait en plus. Un tarif groupé sera peut-être proposé. La valeur ajoutée de l'antenne française serait : des échanges en français, des interlocuteurs qui connaissent le territoire français et sa législation, des délais moins longs.

La commission propose de repousser le choix de l'adhésion à l'antenne française DSF dans l'attente de plus d'information sur les modalités.

Sébastien Fissot s'interroge sur la création d'une association pour les sites labélisés RICE français.

Audrey précise que l'association est en cours de création et sera réservée aux sites déjà labélisés (pas d'ouverture aux sites en cours de candidature). Il y a également un projet européen LIFE qui se lance sur la pollution lumineuse, piloté par le Parc naturel national des Pyrénées.

La commission prend note de ces informations.

Préserver la nuit

Villes et Villages Etoilés

- **Concours Villes et villages étoilées par l'Association Nationale de Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne : NOUVELLE EDITION !**
 - 12 juin : Ouverture des inscriptions
 - 31 décembre : Clôture des inscriptions et date butoir pour déposer le dossier de candidature
- **19 communes du territoire labélisées lors de la dernière édition** → Nécessitez de (re)candidater pour conserver (et augmenter son nombre d'étoile) ou avoir le label
- **Organisation de réunion avec les communautés de communes + Michel Deromme dans l'été**

Découvrir, Ressentir, Partager

Préserver la nuit

Villes et Villages Etoilés

- **Inscription via le lien suivant :** <https://vve.anpcen.fr>
- **Coût d'inscription/contribution :**
 - Commune de moins de 200 hab (pop INSEE): exemption
 - Communes de 200 à 4999 habitants : 50 €
- **Questionnaire en ligne :**
 - Version d'aperçu pour prendre connaissance des données à récolter
 - Info à remplir à votre rythme.
 - En répondant à toutes les questions obligatoires → jusqu'à 3 étoiles.
 - En complétant les questions non obligatoires → jusqu'à 5 étoiles.
 - Différentes thématiques : confort et sécurité / maîtrise des coûts économique et énergétique / biodiversité / relation avec les citoyens / etc
 - Toutes les communes ont un retour pour s'améliorer !
 - Michel Deromme, correspondant local peut aider si nécessaire
 - Retour en 2025

Découvrir, Ressentir, Partager

Préserver la nuit

Territoire étoilé

- **Candidature de territoire (communauté de communes , PNR, etc)**
- **Coût** : 400€ (pop sup à 50000 habitants)
- **Sur la base des labels communaux obtenus** :
 - 2/3 des communes du territoire labélisées représentant 50% de la population soit 50 communes et environ 25 000 personnes **OU**
 - 50% des communes labélisées représentant 2/3 de la population soit 38 communes et environ 33 334 personnes.
- **Retour de Michel Deromme** : Pas obligatoire et pertinent de candidater suite au travail fait sur le territoire depuis plusieurs années.
- **En plus** : qualité des actions propres, informations fournies, la sensibilisation et l'accompagnement des communes (Cf travail sur la nuit depuis des années)
- **Prochaine édition dans 4 ans → labélisation en 2025 donc nouvelle édition en 2029 ?**
- **Un plus** : Valoriser le travail sur la nuit → **Qu'en pensez-vous ?**

Découvrir, Ressentir, Partager

COMPTE RENDU

Philippe Brousse interroge les autres élus sur l'apport du label VVE pour leur commune.

Alain Coussy indique que le travail effectué pour obtenir le label a permis à la commune de faire des économies suite à une meilleure gestion de l'éclairage public. Il souligne que les habitants ne se sont pas plaints de ce changement et qu'un travail complémentaire est en cours sur l'éclairage de l'église et qu'il a été décidé de ne plus ajouter de points lumineux sur la commune, même en cas de nouvelles constructions.

Sébastien Fissot souligne que le questionnaire à remplir pour le label permet de se rendre compte de l'état de l'éclairage sur la commune et que le label donne de la visibilité aux actions communales.

Frédéric Gaillard ajoute que le label donne aussi de la visibilité pour être identifié par les amateurs d'astrotourisme.

Audrey précise que l'obtention du label VVE peut être un poids supplémentaire dans les demandes de financements des communes, notamment auprès du fonds vert.

Henri Seegers informe que la commune de Miallet a décidé de supprimer la moitié de ses points lumineux.

Audrey précise qu'il faut que les communes candidatent individuellement en plus d'une candidature Parc à l'échelle du territoire. Michel Deromme déménageant à l'automne, il faut le contacter rapidement.

La commission souhaite que le Parc candidate au label territoire étoilé, et les membres vont communiquer pour inciter les communes à candidater également.

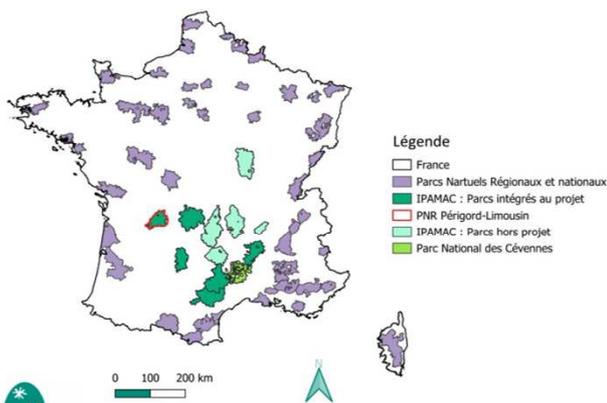
Stage M2 GATE (Géomatique pour l'Aménagement du Territoire et l'Ecologie)

Impact de la pollution lumineuse sur les Chiroptères PNR Périgord Limousin

Commission transition énergétique et
adaptation au changement climatique

26/06/2024
Zoé Semanaz

Découvrir, Ressentir, Partager



IPAMAC à l'échelle des Parcs Naturels de France

IPAMAC
Parcs naturels
du Massif central

Objectifs

Généraux

- IPAMAC : Etude à l'échelle du massif central
- Acquisition de données spatiales
- Acquisition de données biologiques

Opérationnels

- Mise en place du protocole au sein du PNR Périgord-Limousin
- Cartographie actualisée de la pression de pollution lumineuse
- Analyse statistique de l'influence de la pollution lumineuse sur les Chiroptères

Découvrir, Ressentir, Partager



Travail expérimental : terrain

Le protocole

- 3 Modalités d'éclairage :
 - 22h-sans rallumage
 - Extinction totale
 - Allumage permanent
- 15 Communes choisies
- 45 Points lumineux et leur témoin
- Enregistreurs passifs

0 20 40 60 km

Le protocole prévoit d'échantillonner 3 modalités différentes. Chaque modalité doit être échantillonnée une quinzaine de fois. On sélectionne donc environ 15 communes, dont on échantillonne 3 points lumineux chacune.

Légende

- Périmètre en 2023
- Communes du PNR
- Communes sélectionnées

NOM_COM	Modalité
Saint-Pierre-de-Frugie	Extinction
Abjat-sur-Bandiat	22h-XX
Rochecouart	Extinction
Saint-Auvent	22h-XX
Cussac	Extinction
La Coquille	Permanent
Saint-Cyr	22h-XX
Oradour-sur-Vayres	Permanent
Saint-Martin-le-Pin	22h-XX
Saint-Pardoux-la-Rivière	Permanent
Les Cars	22h-XX
Chéronnac	Permanent
Pageas	Extinction
Marauil en Périgord	Permanent

Modalités d'éclairage par point lumineux sur l'ensemble du territoire

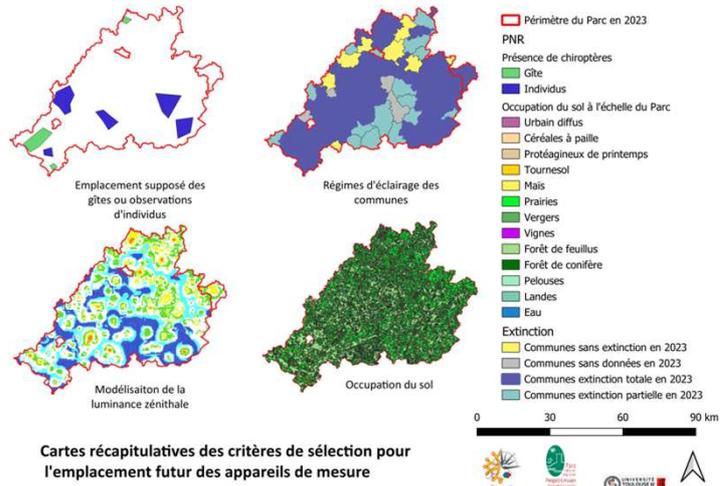
Source : PNR Périgord-Limousin (limites en 2023), SDE24 (nov.2023, SEHV (juin2023), Batifoix(2021), F.Gaillard (Cussac) ; ©twe semanze

Découvrir, Ressentir, Partager

Travail expérimental : terrain

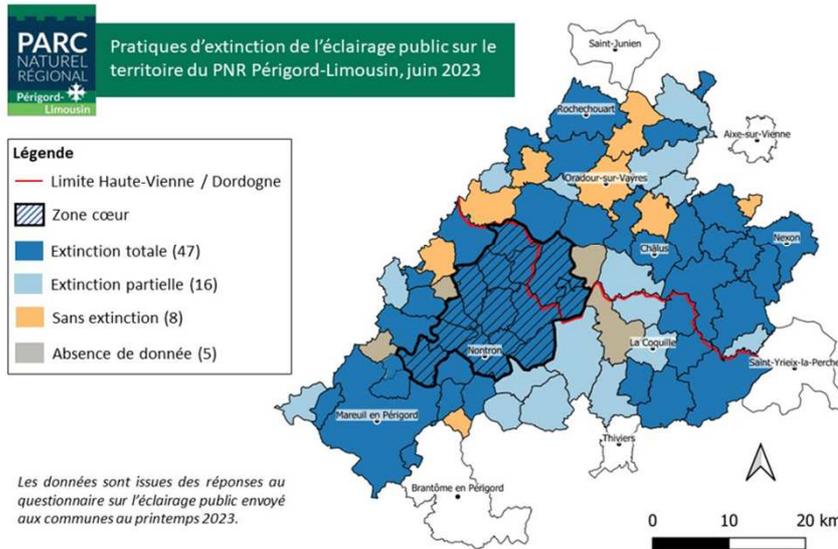
Les conditions

- Présence de Chiroptères
- Modalité d'éclairage
- Occupation du sol



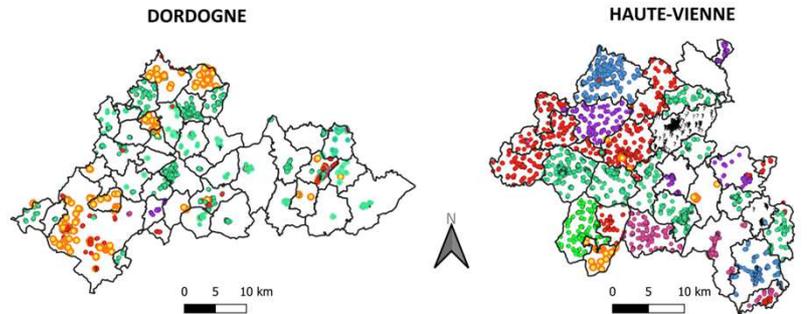
Découvrir, Ressentir, Partager

Travail cartographique : pratiques générales de l'éclairage



Découvrir, Ressentir, Partager

Travail cartographique : pratiques précises de l'éclairage



LEGENDE

□ COMMUNES	● Extinction 00H sans rallumage	● Extinction 22H	● Extinction totale
● Modalités d'éclairage	● Extinction avant 21H sans rallumage	● Extinction 23H sans rallumage	● Illumination de monuments
● Déconnecté ou supprimé	● Extinction 21H	● Extinction 23H	● ? Inconnue
● Extinction 00H	● Extinction 22H sans rallumage	● Extinction différente été/hiver	● Eclairage permanent la nuit

Répartition des points lumineux et modalités d'éclairage comparaison Dordogne / Haute-Vienne

Source : Limites du PNR PL en 2023, données d'éclairage SEHV de Juillet 2023, données d'éclairage SDE24 de Novembre 2023, données d'éclairage Batifox 2021.



Découvrir, Ressentir, Partager

La suite

- Statistiques biologiques sur les populations de chauve-souris
- Atlas cartographique : éclairage, biodiversité, trame noire...
- Transmission des données chiroptères à Asellia écologie pour analyse à l'échelle du massif central
- Développement d'un argumentaire spécifique à la biodiversité nocturne à destination des élus

Découvrir, Ressentir, Partager

COMPTE RENDU sur la présentation du stage de Zoé Semanaz

Philippe Brousse s'interroge sur l'impact de la lumière sur les chauve-souris.

Zoé informe que l'impact dépend des espèces. Il y a des espèces qui ne sont pas gênées par la lumière, c'est notamment le cas des Pipistrelles qui profitent de la lumière pour accéder plus facilement à de la nourriture (du fait que les insectes se retrouvent coincés dans les faisceaux lumineux des lampadaires). A l'inverse, il y a des espèces dites lucifuges, comme le Petit Rhinolophe qui fuient la lumière et se retrouvent donc défavorisées. Sur le territoire du Parc 26 espèces de chauve-souris sont recensées (sur les 35 espèces recensées en France). L'objectif de l'étude est de mieux comprendre quelles espèces sont lucifuges ou non.

Henri Seegers souhaite des précisions sur la méthodologie mise en place pour évaluer la présence d'individus ainsi que sur la fréquence des mesures pour éviter l'impact trop important de la météo.

Zoé précise que les relevés sont réalisés sur une nuit par site en continu (de 21h à 6h). La date choisie tient compte de la météo pour assurer un passage de chauve-souris important. Les données seront plus robustes si l'étude est répliquée plusieurs années de suite.

La commission prend note de ces informations.

Informations diverses

- **Appel à projet « aide aux études d'opportunité, de faisabilité et au démarrage des projets d'autoconsommation collective multi-acteurs », ouvert jusqu'au 31 décembre 2024. Aide de maximum 70% par la Région.**
→ <https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/amenagement-du-territoire/aide-aux-etudes-dopportunite-de-faisabilite-et-au-demarrage-des-projets-dautoconsommation-collective>
- **Sollicitation de St-Pierre-de-Frugie pour intégrer la gouvernance du projet de Plan de Paysage volet transition écologique et énergétique : lettre de soutien + intégration du COPIL**
- **Astéroïd day** : le 28, 29 et 30 juin à Chassenon → festival regroupant ateliers, stands, balades, conférences, observations, etc. Stand PNR PL : Nuit et pollution lumineuse.
- Fête des 20 ans du PNR Millevaches orientée Nuit le 5, 6 et 7 juillet à Millevaches et Meymac (concerts, conférences, spectacles nocturnes, observations, Martine Tarot, etc).
- **DépartS**

Découvrir, Ressentir, Partager

COMPTE RENDU

Audrey annonce son départ du Parc à la fin de son contrat actuel. Elle sera en congés à partir de mi septembre (pour une fin de contrat fin octobre 2024).

La commission prend note de ces informations et s'inquiète de la décision qui sera prise pour le remplacement d'Audrey au vu des actions énergie et nuit en cours.

Rencontres TEPOS 2024

Délégation Parc

Rencontres nationales dédiées aux territoires ruraux

- Du 2 au 4 octobre
- Commune de Loos en Gohelle (Pas de Calais)
- Commune rurale 6500 hab
- Territoire très engagé depuis 30 ans
- Réseau riche de partages
- Temps en salle et visites de terrain
- Focus 2024: adaptation au changement climatique
- Env 200€ inscription + déplacement + logement
- Budget Parc : 6000€ pour 6 à 10 participants



→ Retour des élus de la délégation 2022

Elus volontaires pour participer en 2024 ?

Découvrir, Ressentir, Partager

COMPTE RENDU

Plusieurs élus se portent volontaires pour participer aux rencontres TEPOS 2024 : Isabelle Heckelmann, Sébastien Fissot et Jean Le Goff.

Jeanne précise qu'en 2022, le nombre d'élus volontaires n'avait pas permis de dépenser le budget alloué au contrat de Parc.

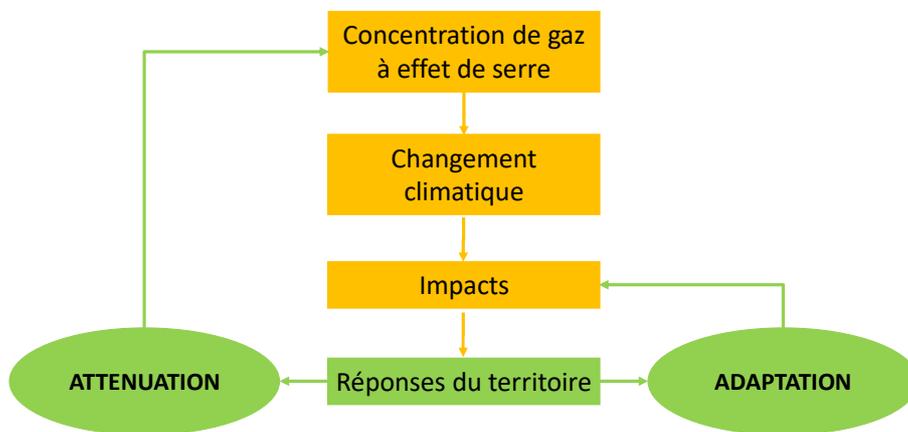
Colette Langlade conclut que le budget sera proposé en priorité aux élus et que s'il reste des fonds, les agents PCAET des communautés de communes pourront être sollicités.

Une relance par mail sera faite aux membres de la commission pour prévenir les membres absents ce jour.

La commission prend note de ces informations.

Adaptation au CC

Contexte



➤ L'atténuation et l'adaptation sont des politiques indispensables et complémentaires

Découvrir, Ressentir, Partager

COMPTE RENDU

Echanges autour des notions d'atténuation et d'adaptation, de leurs différences et de leur complémentarité. La notion de changement de comportements est mise en avant.

Atténuation : on réduit nos émissions de gaz à effet de serre pour ralentir le phénomène de changement climatique. Les actions en lien sont des actions de sobriété (on consomme moins d'énergie), efficacité (on met en place des technologies qui consomment moins d'énergie, par exemple avec la rénovation), développement des énergies renouvelables (on diversifie le mix énergétique pour donner plus de place aux énergies renouvelables et moins aux énergies fossiles – gaz/pétrole/charbon).

Adaptation : même en ralentissant le phénomène grâce à l'atténuation, il y a des impacts climatiques auxquels il faut faire face et s'adapter. Il s'agit d'actions en lien avec les phénomènes climatiques (sécheresses, inondations, canicules, feux de forêts...).

La commission prend note de ces informations.

Adaptation au CC

Contexte

Atténuation ou adaptation ?

- Mise en place d'une aire de covoiturage **atténuation**
- Extinction de l'éclairage public **atténuation**
- Promotion d'éco gestes pour réduire les consommations d'eau **adaptation**
- Promotion des circuits courts pour les cantines **atténuation**
- Sensibilisation des agriculteurs à l'augmentation des sécheresses **adaptation**
- Rénovation du bâti **atténuation** et **adaptation**
- Création d'une voie coupe feu dans une forêt **adaptation**
- Plantation expérimentale sur une parcelle forestière **adaptation**
- Effacement d'un étang **adaptation**
- Installation d'ombrière photovoltaïque sur parking **atténuation** et **adaptation**
- Réalisation du plan communal de sauvegarde **adaptation**
- Végétalisation d'une cour d'école **adaptation**

COMPTE RENDU

Les membres sont interrogés pour chaque exemple d'action listée.

Réponses ajoutées en couleur sur la diapo.

Quelques débats ont lieu sur la question de l'effacement des étangs. Jeanne informe que la prochaine commission du 12 septembre à Videix sera organisée sur le thème de l'eau avec une visite l'après-midi d'un plan d'eau avec une intervention de Marc Pichaud, chargée de mission Etangs au Parc. Cela permettra aux membres de la commission d'avoir des bases techniques communes pour alimenter le débat.

L'exemple de l'installation de climatiseurs dans les bureaux pour lutter contre les vagues de chaleur est ajouté à la discussion. Il s'agit d'un exemple de mal adaptation : on traite le problème de l'impact climatique avec une solution qui accélère le changement climatique car elle consomme beaucoup d'énergie et donc émet des gaz à effet de serre.

La commission prend note de ces informations.

Adaptation au CC

Etat des lieux

- **Niveau national – Janvier 2024 : Trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique**

Scénario de référence

Dans le scénario retenu, le réchauffement mondial se poursuit et se stabilise à + 3 °C en 2100 par rapport à l'ère pré-industrielle, soit environ + 4 °C en moyenne sur la France métropolitaine. Ce scénario correspond à la poursuite des politiques mondiales existantes, sans mesures additionnelles (il ne s'agit pas d'un scénario pessimiste ou catastrophe).

Objectifs nationaux :

- Mettre à jour les référentiels, normes et réglementations
- Accompagner les collectivités via la planification territoriale
- Accompagner l'adaptation des activités économiques
- Programme national d'adaptation au CC en cours d'élaboration

Découvrir, Ressentir, Partager

COMPTE RENDU

La commission est interrogée sur le +4°C par rapport aux objectifs communiqués par les scientifiques (+1,5°C) et l'Etat (+2°C).

Paulette Lacroix n'est pas surprise par ce chiffre car les Etats n'ont pas mis les actions suffisantes en place pour limiter le réchauffement à +2°C.

Henri Seegers remarque qu'il faut aussi être attentif aux intervalles de confiance. Pour des projections à 2100, il y a beaucoup d'incertitudes. Il sera important d'utiliser aussi des projections à plus court terme.

Jeanne souligne que la trajectoire nationale communiquée par l'Etat n'est pas un scénario pessimiste. Il s'agit de la trajectoire de réchauffement si l'ensemble des pays met en place les actions pour lesquels ils sont engagés. Il y a de fortes chances que la réalité soit plus difficile. Néanmoins, c'est déjà une information importante car l'Etat ne parle plus de +2°C, et demande à ce que les actions d'adaptation tiennent compte de cette trajectoire a minima. Le Parc sera libre de choisir une trajectoire plus pessimiste, par contre il serait malvenu de prendre un scénario à +2°C.

La commission prend note de ces informations.

Adaptation au CC

Etat des lieux

Carte d'analogie climatique à horizon 2100, avec +4°C.

En 2030, l'augmentation prévue est de +2°C.

En 2050, l'augmentation prévue est de +2,7°C.

Source : Etat

LA FRANCE S'ADAPTE
Vivre à +4°C

2100
LA FRANCE À +4°C*



Découvrir, Ressentir, Partager

COMPTE RENDU

Jeanne informe que la trajectoire nationale inclut des projections à plus courts termes notamment, 2030 et 2050. Il est notamment projeté que le +2°C soit atteint dès 2030 (au lieu de l'échéance 2100 initiale).

La commission prend note de ces informations.

Adaptation au CC

Etat des lieux

Impacts attendus au niveau national

- Températures : jusqu'à deux mois de canicule et 40 à 90 nuits tropicales
- Cycle de l'eau : plus d'un mois de sécheresse estivale, disparition de la quasi-totalité des glaciers, multiplication des pénuries d'eau (fortes tensions sur l'agriculture et la forêt), augmentation de la fréquence des inondations
- Effets territoriaux : risques importants sur les bâtiments, infrastructures et réseaux



Découvrir, Ressentir, Partager

COMPTE RENDU

Jeanne présente les impacts attendus au niveau national. Une analyse à l'échelle du parc sera à faire.

La commission prend note de ces informations.

Adaptation au CC

Etat des lieux

Zoom communal ou intercommunal avec l'outil Climadiag

- Caractéristiques de la commune
- Risques naturels
- Indicateurs : climat, risques naturels, santé, agriculture, tourisme
- 3 horizons possibles : 2030, 2050 et 2100



<https://meteofrance.com/climadiag-commune>

Découvrir, Ressentir, Partager

COMPTE RENDU

Jeanne présente l'outil Climadiag récemment mis en ligne par météoFrance. Cet outil est gratuit et il est possible de trouver des projections climatiques à l'échelle de chaque commune et communauté de commune de France. Une fois la localisation choisie, le site propose de télécharger un rapport synthétique en pdf.

Chaque membre présent reçoit un rapport climadiag à l'échelle de la structure qu'il représente (commune ou intercommunalité) à l'horizon 2050.

Les membres sont invités à aller sur le site Climadiag pour avoir des informations pour les horizons 2030 et 2100, et à communiquer autour de ces informations auprès de leur structure.

La commission prend note de ces informations.

Adaptation au CC

Etat des lieux

Au niveau du Parc :

- Charte actuelle : adaptation non citée, « Lutter contre »
- Stage de Paolo Spronck en 2022 : diagnostic de vulnérabilité
- Restitution et analyse en séminaire de rentrée 2022

• Ce que l'on faisait déjà en 2022 :

- Politique d'effacement d'étangs et de restauration des zones humides
- Expérimentation sur des parcelles forestières
- MAEC pour accompagner les agriculteurs à valoriser les prairies
- Lutte contre les espèces envahissantes
- Participation aux docs d'urbanisme pour limiter l'artificialisation

COMPTE RENDU

Les membres sont interrogés sur leur connaissance des actions en cours par le Parc. Plusieurs actions sont citées.

Pour les forêts, Sébastien Fissot informe qu'une partie des actions traite de l'adaptation. Notamment pour un projet d'expérimentation sur des parcelles de forêts à Mareuil en Périgord sur une vingtaine d'Ha. Le projet expérimente à la fois une gestion différenciée et une diversification des essences plantées.

Dominique Marceteau remarque que le Parc agissait avec l'espace info énergie pour apporter du conseil aux particuliers dans leurs projets de rénovation, mais cette action a été arrêtée et est maintenant portée par les plate-formes de rénovation des communautés de communes qui se sont regroupées.

Solange Cotta s'interroge sur les résultats du projet Life Croaa sur l'éradication des grenouilles taureau (espèce envahissantes).

Paulette Lacroix informe que sur St Saud Lacoussière, le programme a été efficace, il n'y a plus de grenouilles taureau. Il en reste sur certaines communes. Un document bilan a été transmis aux communes.

La commission prend note de ces informations.

Adaptation au CC

Etat des lieux

Au niveau du Parc :

- **Ce qui nous manquait en 2022 :**

- Vision d'ensemble des actions du Parc sur l'adaptation
- Partage des informations au sein de l'équipe et des élus
- Cohérence des actions
- Hiérarchisation des risques et des enjeux pour aller vers le plus fort
- Stratégie transversale dédiée à l'adaptation au changement climatique sur le territoire du Parc
- Connaissances sur le changement climatique de manière générale et sur des besoins spécifiques par mission (équipe, élus, partenaires)
- Outil de suivi et d'évaluation des actions adaptation du Parc
- Connaissance et un suivi des actions adaptation des partenaires du Parc

Découvrir, Ressentir, Partager

Adaptation au CC

Etat des lieux

Au niveau du Parc :

- **Actions mises en place en 2023 et 2024 :**

- Création de la commission Transition énergétique et Adaptation au changement climatique
- Intervention de Vincent Cailliez (projet AP3C) sur les perspectives climatiques à l'horizon 2050 sur le territoire du Parc en comité syndical du 5 décembre 2023
- Travail sur un cahier des charges pour recruter un prestataire (stand-by)
- Recrutement d'une chargée de mission à temps plein depuis avril 2024



Découvrir, Ressentir, Partager

COMPTE RENDU

La commission prend note de ces informations.

Adaptation au CC

Méthode

Objectifs :

- Clarifier le rôle du Parc et le maillage avec ses partenaires (acteur, pilote, animateur de réseau...)
- Consolider le diagnostic de vulnérabilité du territoire
- Définir une stratégie d'adaptation (sur la base de la trajectoire nationale)
- Elaborer un programme d'actions et de communication/sensibilisation

Points d'attention :

- Accepter l'incertitude, être humble (on se trompera peut-être)
- Tenir compte des différentes postures possible : résister, laisser faire, abandonner, accompagner, expérimenter
- Expérimenter (car il n'existe pas de solution miracle) : privilégier les solutions fondées sur la nature pour leur réversibilité et éviter la « maladaptation »
- Diversifier les solutions pour avoir une approche plus robuste
- Être ambitieux mais réaliste sur les moyens à mettre en œuvre

Découvrir, Ressentir, Partager

COMPTE RENDU

Henri Seegers s'interroge sur la capacité du Parc à avoir suffisamment de ressources, de recul et de connaissances pour écrire une charte ambitieuse sur le sujet, sachant que la précédente charte ne faisait pas mention de l'adaptation et seulement de la lutte contre le réchauffement climatique.

Dominique Marceteau demande à ce que la prochaine charte tienne compte de l'incertitude et du fait d'être humble dans nos réponses.

Philippe Brousse note la plus value de l'implication du Parc sur le sujet, mais s'interroge sur la prise en compte de l'adaptation au changement climatique dans les territoires hors Parc.

Jeanne informe que l'adaptation est censée être prise en compte dans les PCAET. Néanmoins ces documents ne sont obligatoires que pour les EPCI de plus de 20 000 hab, et même pour les collectivités qui en disposent, comme la majorité des EPCI situés sur le Parc, le volet adaptation reste peu développé.

Frédéric Gaillard souligne que les Parcs sont là pour lancer des dynamiques qui pourront ensuite servir d'exemples sur les territoires hors Parc.

Henri Seegers s'interroge sur la place du Parc au vu de la transversalité des actions d'adaptation. Il faudra être attentif à répondre aux missions premières d'un Pnr en priorité.

Jeanne précise que les solutions à envisager vont dépendre de chaque territoire. Pour l'action du Parc, la feuille de route est à construire et les membres de la commission choisiront les direction à donner.

La commission valide les objectifs de travail sur l'adaptation au changement climatique pour le Parc et demande à intégrer les points de vigilance à la prochaine charte.

Adaptation au CC

Méthode

Cadre réglementaire : s'appuyer sur la trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique (soit +4°C en France)

Pas d'autre cadre réglementaire pour le contenu du diagnostic de vulnérabilité, la stratégie ou le programme d'adaptation

➤ **Démarche volontaire du Parc, à construire...**

... avec des attentes de l'Etat et de la Région

Découvrir, Ressentir, Partager

Adaptation au CC

Méthode

Attendus de l'Etat : porté à connaissance pour la révision de la charte (fin 2023). Note d'enjeux, premier point « L'adaptation au CC ».

- Le Parc doit être référent sur l'adaptation à l'échelle de son territoire.
- L'échelle du Parc pourrait être pertinente pour porter et animer les volets adaptation des plans climat des comcom (volet adaptation parent pauvre et peu opérationnel).
- Le Parc doit continuer à porter de la formation pour diffuser la culture climat en ciblant en 1/ les collectivités et acteurs économiques, en 2/ le grand public.
- Le Parc pourrait héberger un centre de ressource des meilleures pratiques et solutions disponibles pour accompagner les acteurs du territoire, y compris pour les actions dites « sans regret ».

Attendus de la Région : SRADDET 2020. Les Pnr doivent être exemplaires et amener à la massification d'actions sur leur territoire. Il faut multiplier les solutions. Pas de posture imposée.

Découvrir, Ressentir, Partager

COMPTE RENDU

Henri Seegers s'interroge sur les motivations de l'Etat de souhaiter que le Parc cible en priorité les collectivités et les acteurs économiques, et non le grand public.

Jeanne répond que la note d'enjeux de l'Etat n'a pas été accompagnée de précisions sur ce sujet. Il pourrait s'agir du fait que les décideurs ont un impact sur le grand public et sont donc à prioriser.

Henri Seegers s'étonne de la demande de l'Etat que le Parc forme les collectivités. Quel est le message transmis aux collectivités dotées d'un PCAET, qu'ils ne sont pas compétents ?

Jeanne souligne que le besoin de formation est constant auprès des élus et des agents, au Parc comme dans les collectivités. D'une part parce qu'il y a des élections tous les 6 ans, et donc des renouvellements au niveau des élus et d'autres part parce qu'il y a un turn-over au niveau des agents. De plus, il s'agit de toucher des élus et agents qui ne sont forcément en charge des PCAET mais qui travaillent sur des missions en lien. Par exemple une commission voirie communale peut agir pour la désimpermeabilisation, même s'il est peu probable que les élus et agents en charge soit dans les instances de suivi du PCAET. Enfin, l'état des connaissances scientifiques étant en constante évolution, il y a nécessité de se former pour rester à la page.

Philippe Brousse note que les services de l'État sont investis dans les PCAET. Il n'y a pas d'antagonisme dans la demande de l'Etat que le Parc propose de la formation, c'est au contraire très positif car on peut toujours faire mieux. La charte de 2010 ne parlait pas d'adaptation, car à l'époque ça n'était pas dans l'air du temps, mais aujourd'hui la conscience collective a évolué.

Solange Cotta s'interroge sur les actions mises en place sur le territoire et le lien entre le Parc, les communes et les communautés de communes pour la transmission d'information.

Jeanne rappelle que le Parc est membre des COPIL des PCAET, ces rendez-vous annuels permettent de partager ce qui a été fait et ce qui est prévu pour l'année suivante. Néanmoins, même pour les communautés de communes, il est difficile de savoir tout ce que les communes mettent en place. Dans le cadre du lancement du projet adaptation, Jeanne a rencontré chaque chargée de mission PCAET du territoire pour faire le point sur les actions inscrites dans les PCAET et voir ce qui est programmé en priorité. Globalement les actions d'adaptation sont peu nombreuses et ne sont pas dans les priorités à part pour la rénovation du bâti (qui sert à l'atténuation avec la baisse de chauffage en hiver, et à l'adaptation avec le confort d'été). Certaines collectivités travaillent sur les risques naturels, notamment sur les risques inondations et feux de forêts.

Philippe Brousse rappelle que les syndicats d'énergie accompagnent les PCAET, notamment pour la création d'indicateurs de suivi.

La commission demande à ce qu'une rencontre soit organisée avec les Communautés de Communes afin de connaître les élus et agents qui travaillent sur l'adaptation, de faire le tour des actions en cours, et d'alimenter la réflexion sur l'action à venir du Parc.

Adaptation au CC

Méthode

Adaptation au changement climatique = sujet complexe

-> Importance de travailler en réseau

L'intérêt du travail en réseau :

- Un sujet trop complexe pour être traité seul
- Un questionnement commun qui émerge
- Des compétences à mutualiser sur le territoire et via la recherche
- Des informations à partager
- De la solidarité à construire
- Des espaces pour échanger et se rencontrer
- Des actions capitalisées

Un prérequis du travail en réseau : apprendre à se connaître, identifier les casquettes et compétences de chacun

Découvrir, Ressentir, Partager

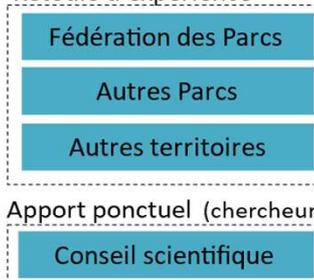
Adaptation au CC

Méthode

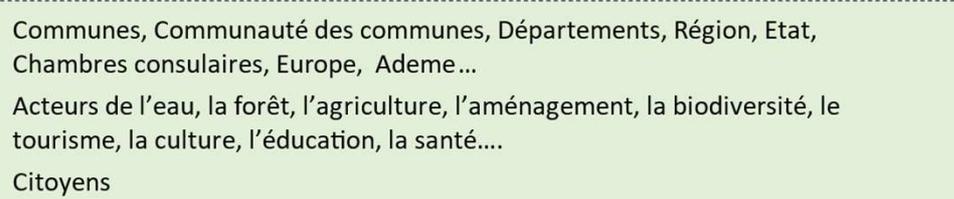
Pnr Périgord Limousin (élus et techniciens)



Retours d'expérience



Partenaires (élus, techniciens, habitants)



Découvrir, Ressentir, Partager

28

COMPTE RENDU

La commission prend note de ces informations.

Adaptation au CC

Méthode

- **Echanges avec d'autres Parcs pour des retours d'expérience**
 - Travail avec la fédération pour avoir une vision d'ensemble (résultat en septembre)
 - Parcs contactés : Ballons des Vosges, Pyrénées Ariégeoises, Brenne, Monts d'Ardèche, Luberon, Millevaches, Landes de Gascogne, Le Pilat.
 - Approches, organisations et financements variés (rare d'avoir un chargé de mission et une vision d'ensemble)
 - Actions sur différentes thématiques : forêt, végétalisation / désimperméabilisation, agriculture, eau, formation équipes et élus...
 - Actions plutôt ponctuelles sauf le Pilat qui se lance dans l'animation de réseau avec une démarche pour l'ensemble des partenaires

Découvrir, Ressentir, Partager

Adaptation au CC

Méthode

- **Entretiens individuels des membres de l'équipe technique du Parc**
 - 21 entretiens avec l'ensemble de l'équipe technique et la direction
 - Contexte, ce que l'on fait déjà, enjeux pour la suite, partenaires

Forêt Laure D et Laure MG	Energie et Adaptation Audrey et Jeanne	Biodiversité Arnaud, Cédric, Sabrina, Eva, Cécilia, Laurane
Tourisme Delphine et Pauline	Direction Fabrice et Frédéric	Eau Guillaume, Marc, Baptiste, Mathilde
Circuits courts Cécile	Révision charte Laure MG	Urbanisme, paysage, patrimoine Muriel et Emilie
Education Adeline et Peggy	Culture et implication Stéphanie et Laurence	

➤ **Fiches thématiques à venir**

Découvrir, Ressentir, Partager

COMPTE RENDU

La commission prend note de ces informations.

Adaptation au CC

Méthode

- **Entretiens avec certains partenaires** : chargées de missions PCAET des 6 comcom (sauf OL), syndicats d'énergie, AREC, IPAMAC, Région, DREAL
 - Peu d'actions adaptation dans les PCAET (surtout atténuation)
 - Attente des comcom pour une aide du Parc sur de l'ingénierie, des journées techniques sur différentes thématiques
 - Syndicats d'énergie orientés atténuation et peu adaptation
 - Observatoire Nouvelle Aquitaine (AREC) monte un volet adaptation avec des indicateurs climat et la volonté de diffuser de l'info
 - Région NA (NéoTerra) a créé une plateforme de retours d'expérience adaptation
 - DREAL NA : travail à venir sur des indicateurs de résilience
 - IPAMAC (massif central) : programme d'actions en cours d'élaboration, pas d'action dédiée à l'adaptation pour l'instant

COMPTE RENDU

Faute de temps, cette diapositive n'a pas été présentée en détail en commission.

Adaptation au CC

Méthode

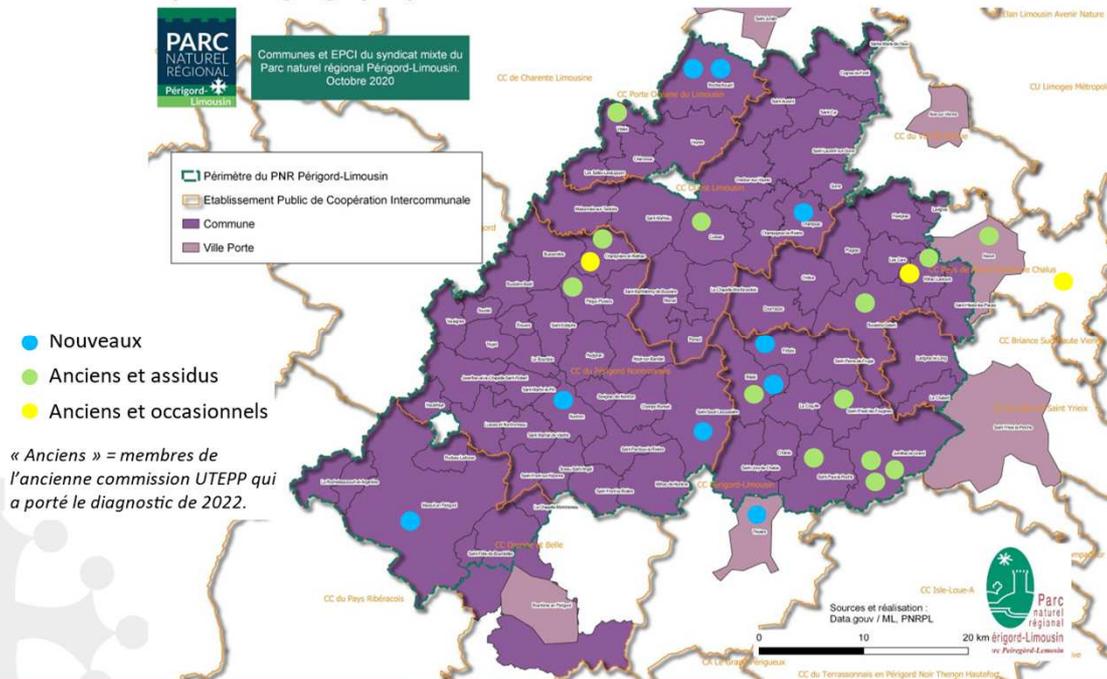
- **Analyse du portage politique pour étoffer la commission**
 - Répartition géographique des élus
 - Vision transversale (participation à d'autres commissions du Parc)

Rôle de la commission :

- Porter la démarche Adaptation « au quotidien »
- Donner des directions, avis, propositions sur cette démarche
- Être un espace d'échanges entre élus avec un appui technique
- Assurer une vision transversale des commissions du Parc
- Être le relai du Parc au sein de vos collectivités
- Partager les projets menés sur vos territoires
- Monter en compétence sur l'adaptation
- Préparer les décisions du comité syndical sur cette question

Découvrir, Ressentir, Partager

Répartition géographique des membres de la commission



Découvrir, Ressentir, Partager

COMPTE RENDU

La commission prend note de ces informations.

Adaptation au CC

Méthode

Réseau de la commission

- De quelles collectivités / commissions / structures êtes vous membres ?
- Quels sont vos domaines d'expertise?
- De quelles actions d'adaptation avez-vous connaissance ?

→ 10 min pour remplir sa fiche réseau

- 
- Intérêt d'avoir une vision d'ensemble des différentes casquettes des membres de la commission pour faciliter le travail en réseau
 - Mettre en avant la richesse du réseau de la commission

Découvrir, Ressentir, Partager

COMPTE RENDU

Chaque membre de la commission remplit individuellement une fiche réseau puis un tour de table permet à chacun de se présenter en détail.

Les résultats de ce travail seront présentés lors de la prochaine commission en septembre.

Plusieurs élus font remonter une charge importante de travail via leur rôle d'élus et leurs autres casquettes.

Jeanne souligne la richesse des membres de la commission en tant que groupe. Rien qu'avec les membres de la commission, beaucoup de thématiques liées à l'adaptation sont touchées ce qui facilitera une vision d'ensemble et la prise de contact avec les partenaires pour chaque action. Certains centres d'intérêt sont communs à beaucoup de membres de la commission, notamment les PCAET des communautés de communes, ce qui est un vrai plus pour faire le lien avec ces démarches essentielles à la mise en place de l'adaptation. De plus, chacun apporte un point de vue supplémentaire dans d'autres domaines (syndicats de eaux, référents incendie, comités de fêtes, festival d'art, association de randonnées, anciens combattants...) ce qui enrichit les débats et les possibilités d'actions.

La commission prend note de ces informations.

Adaptation au CC

Perspectives

- **Entretiens avec d'autres partenaires :**
 - Potentiel financeur : Ademe (incertain), Europe (à affiner)
 - Acteurs publics : DDT 24 et 87, Départements 24 et 87
 - Acteurs de l'aménagement : Petite ville de demain, CAUE 24 et 87
 - Acteurs agricoles : chambres agriculture 24 et 87
 - Acteurs de l'eau : Agences de l'eau, syndicats de rivières,...
 - Chercheurs : Acclimaterra
 - Autres : CPIE
 - *Acteurs de la forêt: liens déjà fort sur le changement climatique*

Autres ? Structures ou personnes à cibler ?

Découvrir, Ressentir, Partager

COMPTE RENDU

Faute de temps, cette diapositive n'a pas été présentée en détail en commission.

Adaptation au CC

Perspectives

- **Organisation de la gouvernance du projet** : COPIL, COTECH, Groupes de travail thématiques, séminaire...

Dépend de la posture désirée pour le futur du Parc : 3 propositions, ou autre ?

Le Parc ne se positionne pas plus sur l'adaptation et laisse d'autres acteurs du territoire se positionner et piloter

Actions ponctuelles

Le Parc crée sa feuille de route adaptation et travaille avec certains partenaires pour participer aux actions

Actions intégrées dans une programmation Parc

Le Parc pilote une démarche de territoire pour mettre en réseau l'ensemble des partenaires autour de l'adaptation y compris pour des actions qui se font sans le Parc

Parc animateur de réseau sur le territoire et programmation d'actions Parc

Choix de la commission ?

Découvrir, Ressentir, Partager

COMPTE RENDU

Paulette Lacroix estime que la 3^{ème} posture (animateur de réseau) est la plus pertinente pour le Parc car elle permet de mettre tout le monde en lien.

Henri Seegers souligne que la posture 1 n'est pas une option car elle est insuffisante. En revanche, il faut débattre entre les 2 et 3 selon les moyens que le Parc pourra mettre à disposition (la 3^{ème} posture nécessitant plus de moyens).

Frédéric Gaillard remarque qu'il serait positif que des actions soient mises en place sans qu'elles soient portées par le Parc, ni que le Parc y participe.

Jean Le Goff s'interroge sur la différence opérationnelle entre les postures 2 et 3. Paulette Lacroix estime que dans l'option 2, le Parc est isolé.

Henri Seegers souligne que le lien est à faire avec les collectivités, les professionnels et le grand public.

Colette Langlade propose de travailler en collaboration avec les élus des Communautés de Communes avant de définir la posture du Parc.

Henri Seegers indique que d'autres structures comme la chambre d'agriculture portent des actions et pourraient se positionner en chef de file.

Philippe Brousse informe que la chambre d'agriculture 24 porte bien des actions et qu'une collaboration sur l'adaptation pourra se faire avec bienveillance. Néanmoins, le changement climatique amène des tensions sur le territoire, notamment sur la ressource en eau.

Jean Le Goff souligne l'importance des outils de gouvernance qui seront à créer, notamment l'intérêt d'organiser des groupes de travail et séminaires.

La commission décide de repousser à plus tard le choix de la posture du Parc et demande à réunir les Communautés de Communes via les PCAET pour alimenter le débat.

Adaptation au CC

Perspectives

- **Séminaire de rentrée** : équipe et élus du bureau exécutif, une journée de travail autour de l'adaptation au changement climatique le 9 septembre
- **Conseil scientifique** : peut être sollicité pour des questions précises
- **Bureau d'étude** : pertinence et objet de l'étude à préciser à l'automne
- **Prochaine commission** : 12 septembre à Videix, matin en salle, après-midi sur l'eau
- **Fréquence et organisation des commissions** :
 - Proposition 1 journée tous les 2 mois
 - Lieu tournant sur le territoire
 - Matin en salle pour les points à l'ordre du jour
Déjeuner d'échanges informels
Après-midi avec des focus thématiques pour monter en compétences

Découvrir, Ressentir, Partager

COMPTE RENDU

La commission prend note de ces informations et confirme la volonté d'organiser une commission tous les 2 mois sur une journée.

Adaptation au CC

Perspectives

Quels sont vos besoins pour la suite ?

- En tant qu' élu de cette commission

- Avec vos autres casquettes

Découvrir, Ressentir, Partager

COMPTE RENDU

Alain Coussy propose de communiquer à différentes structures et personnes le compte-rendu de la présente commission.

Jeanne interroge les membres pour savoir si le fait que les noms des élus sont précisés dans le détail du compte-rendu pose problème. Les membres n'y voit pas d'inconvénient, au contraire, cela permettra de mettre en avant l'implication de chacun dans les débats.

Colette Langlade demande à ce qu'une carte soit créée afin d'identifier sur chaque communauté de communes les élus et agents en charge du PCAET.

Philippe Brousse note que l'adaptation au changement climatique est un sujet très vaste. Il sera nécessaire d'identifier des priorités afin de construire une feuille de route opérationnelle. Par exemple, sur le PCAET Dronne et Belle, le travail est positif, mais il y a 74 actions. Toutes ne seront pas réalisées. Pour éviter la frustration de ne pas tout faire, un travail préliminaire est nécessaire pour identifier ce qui est essentiel et ce qui peut attendre.

La commission :

- autorise les membres à mettre à disposition publiquement le compte rendu de la commission avec le détail des noms dans les comptes-rendus ;
- demande la création d'une carte pour identifier les élus et agents des PCAET ;
- demande qu'un travail d'identification de priorités soit proposé.

Atelier révision de la charte du Parc 26/06/24

Découvrir, Ressentir, Partager

Les 5 missions d'un PNR



Un parc naturel régional a pour objet :

- De protéger les paysages et le patrimoine naturel et culturel, notamment par une gestion adaptée ;
- De contribuer à l'aménagement du territoire ;
- De contribuer au développement économique, social, culturel et à la qualité de la vie ;
- De contribuer à assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public ;
- De réaliser des actions expérimentales ou exemplaires dans les domaines cités ci-dessus et de contribuer à des programmes de recherche.

Découvrir, Ressentir, Partager

37

La Charte d'un PNR

Qu'est-ce qu'implique réglementairement un Parc naturel régional ?

- * Pas de réglementation spécifique concernant la protection du milieu naturel mais un ensemble de mesures adoptées contractuellement par la Région, les collectivités et l'État.
- * SCoT et PLU doivent être rendus compatibles avec la charte dans un délai maximum de trois ans.
- * Interdiction de la publicité et des pré-enseignes dans les Parcs naturels régionaux (Art. L. 581-8 du Code de l'Environnement). Possibilité d'y déroger dans le cadre d'un RLP(i).

L'état d'esprit d'un PNR n'est pas de contraindre mais de convaincre.



Les avis rendus par le Parc

- * Avis sur les plans locaux d'urbanisme et autres documents de planification.
- * Avis sur étude d'impact des projets soumis à évaluation environnementale lorsqu'il concerne le territoire (projet éolien, photovoltaïque au sol, etc.).

Atelier révision de la charte

Contexte

- Phase de concertation réalisée avec :
 - Les habitants (La Fabrica)
 - Le conseil d'orientation
 - Les partenaires
 - Les élus
- Etat d'avancement actuel :
 - Projet d'arborescence
 - Des fiches mesures en construction
 - Une multitude de thématiques évoquées dont certaines sur lesquelles le Parc n'est pas ou plus acteur à ce jour

Atelier révision de la charte

Rôle de la commission :

- Clarifier le rôle du Parc pour les mesures
- Faire du tri / arbitrer
- Vérifier qu'il n'y a pas d'oubli ou de manque

Moyens :

- Conclusions de l'évaluation de la charte actuelle
- Rappel des demandes de la DREAL et de la Région
- Analyse des fiches mesures issues des ateliers de concertation

Perspectives (le calendrier peut évoluer) :

- Comité syndical le 23 juillet pour valider l'arborescence
- Ecriture de la charte pendant l'été
- Sollicitation de la Région à l'automne pour une relecture

Découvrir, Ressentir, Partager

Atelier révision de la charte

Charte actuelle du Parc

Axe IV. Lutter contre le réchauffement climatique en Périgord Limousin

- **Orientation 10 : Développer la maîtrise de l'énergie**

Améliorer la performance énergétique dans les logements existants et neufs, dans le tertiaire. Limiter l'impact du transport individuel.

- **Orientation 11: Développer les énergies renouvelables**

Développer la production d'électricité renouvelable et l'utilisation d'énergies renouvelables pour le chauffage et l'eau chaude

- **Orientation 12 : Accompagner les acteurs du territoire vers l'excellence environnementale**

Impulser et accompagner des démarches environnementales des collectivités, et les favoriser pour les entreprises (tourisme, artisanat, industrie, agriculture).

Evaluation faite en 2023 : rencontre des signataires et partenaires, avis des élus de la commission

Découvrir, Ressentir, Partager

Atelier révision de la charte

POINTS FORTS

Actions énergie terminées

Projet TEPCV, certificats d'économies d'énergie, animation de l'espace info-énergie, réseaux de chaleur bois.

Tout le travail sur la nuit

Entrée pragmatique, balades pour échanger avec les habitants, label entreprise pour récompenser les acteurs éco, projet RICE pour faire évoluer les pensées et échanges avec les syndicats d'énergies.

Avis EnR

Travail des agents pour les notes techniques.

Montée en compétences

Journées « session développement durable ». Commission dynamique en présentiel sur des journées entières. Délégation TEPOS. Lancement des PCAET sur les comcom. Montée en compétences d'autres structures notamment syndicats d'énergie. Engagement citoyen.

Interconnaissance

Des élus, des équipes, des partenaires.

Découvrir, Ressentir, Partager

Atelier révision de la charte

POINTS FAIBLES

Certificats d'économie d'énergie redondants

Fait doublon avec les syndicats d'énergie aujourd'hui positionnés.

Dispositif Ecojoko

Pas adapté aux collectivités

Vision d'ensemble sur les EnR

Besoin d'identifier les potentiels. Arrivée des ZAE (zones d'accélération des EnR). Tensions historiques sur le sujet.

Pas encore d'unanimité sur la nuit

Certaines communes pas d'accord.

Organisation

Les EPCI sont maintenant les acteurs privilégiés pour agir.

Vision adaptation au changement climatique limitée à l'évolution des forêts

Découvrir, Ressentir, Partager

Atelier révision de la charte

ATTENTES DE L'ETAT (note d'enjeux DREAL)

1/ Adaptation au changement climatique

- Le Parc doit être référent sur l'adaptation à l'échelle de son territoire.
- L'échelle du Parc pourrait être pertinente pour porter et animer les volets adaptation des plans climat des comcom (volet adaptation parent pauvre et peu opérationnel).
- Le Parc doit continuer à porter de la formation pour diffuser la culture climat en ciblant en 1/ les collectivités et acteurs économiques, en 2/ le grand public.
- Le Parc pourrait héberger un centre de ressource des meilleures pratiques et solutions disponibles pour accompagner les acteurs du territoire, y compris pour les actions dites « sans regret ».

Découvrir, Ressentir, Partager

Atelier révision de la charte

2/ Sobriété

- Le Parc assure un appui constant, approprié et ambitieux aux collectivités dans les domaines suivants :
 - **Agriculture et alimentation**
 - **Patrimoine** : gestion stratégique et écologique (bâti, éclairage public, véhicules et engins, routes)
 - **Economie de la fonctionnalité** : émergence d'outils qui priorise l'usage à la propriété (outils, véhicules, compétences)
- Le pourrait aider à réaliser un diagnostic des actions du territoire et/ou accompagner les acteurs dans l'économie circulaire.

Découvrir, Ressentir, Partager

Atelier révision de la charte

3/ Energies renouvelables, sobriété énergétique et maîtrise des consommations

- Atteindre un territoire à énergie positive
- Bonne prise en compte des législations récentes et des objectifs du SRADDET
- Le Parc pourrait élaborer un PCAET volontaire à son échelle
- La future charte pourra prévoir des dispositions sur la production d'EnR : état des lieux des installations EnR présentes, étude des potentiels, cartographie des secteurs propices, notion de solidarité régionale, respect des enjeux environnementaux, promotion de la chaleur renouvelable, incitation au développement des réseaux de chaleur, poursuite de la structuration de la filière bois, accompagnement des dispositifs des artisans tels que RGE...
- Rôle du Parc : inciter, animer, conseiller, accompagner, lien avec les PCAET
- Le Parc peut jouer un rôle de garant et d'animateur : former et appuyer les acteurs publics, promouvoir la sobriété énergétique, accompagner les modalités contractuelles de développement des EnR, appuyer les méthodes de gouvernance, portage et financement collectif et participatif, garantir une analyse multicritère, accompagner les structures pour limiter les déplacements, accélérer le changement de comportements, promouvoir une architecture bioclimatique avec un confort d'été, inciter à l'exemplarité, sensibiliser les usagers, être en appui aux espaces info énergie, développer les filières locales et les matériaux biosourcés

Découvrir, Ressentir, Partager

COMPTE RENDU

Jean Le Goff est surpris par la proposition de l'Etat que le Parc s'engage dans un PCAET. Cela serait intéressant mais semble difficile du fait de l'existence de PCAET dans la majorité des communautés de communes du Parc.

Alain Coussy souligne que les PCAET ont été travaillés dans les communautés de communes et qu'ils impliquent des décisions politiques locales. Il ne serait pas pertinent de dupliquer cette démarche à l'échelle du Parc. L'important serait plutôt de faire du lien avec les chargés de mission PCAET. Sur Périgord Nontronnais, la chargée de mission vient de partir et n'a pas encore été remplacée.

La commission prend note de ces informations.

Atelier révision de la charte

ATTENTES REGION

- S'inscrire dans la feuille de route Néoterra et le SRADDET 2020
- Les Pnr doivent être exemplaires et amener à la massification d'actions sur leur territoire. Il faut multiplier les solutions. Pas de posture imposée.

Découvrir, Ressentir, Partager

COMPTE RENDU

Colette Langlade confirme que pour la Région, le Parc a un rôle d'exemplarité et qu'il doit également mettre avant et partager les actions qui sont mises en place sur son territoire.

La commission prend note de ces informations.

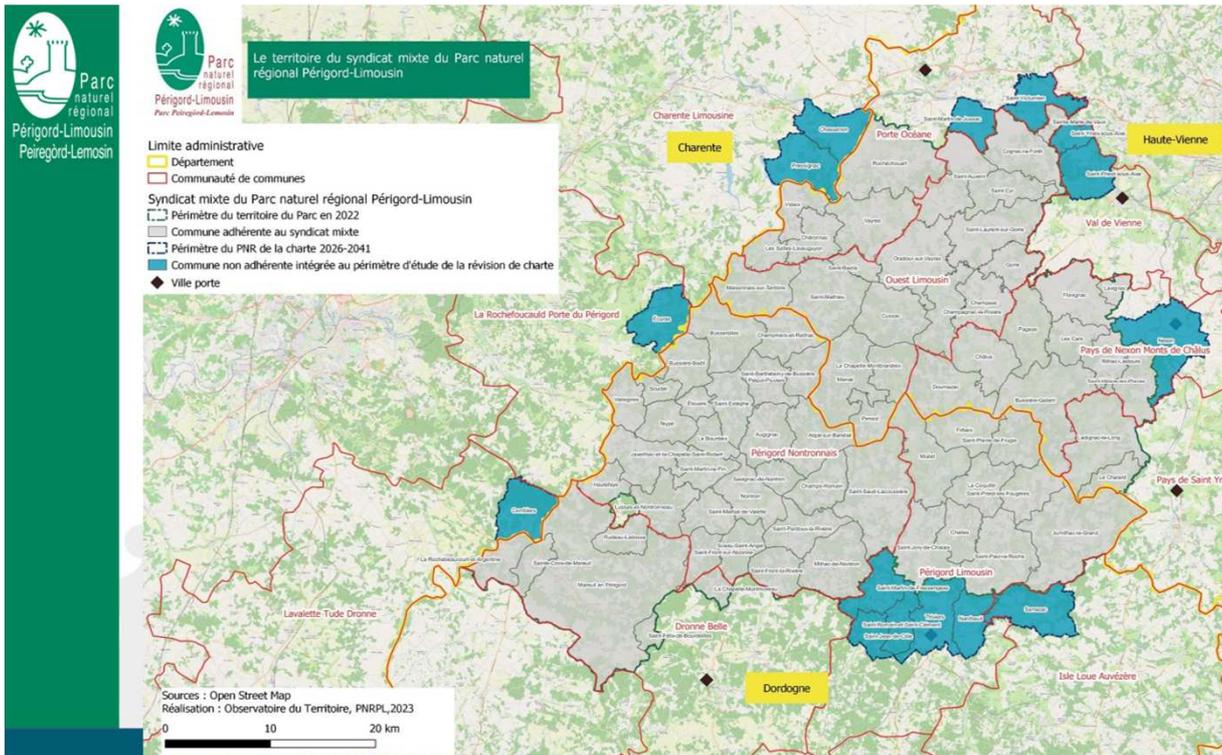
Atelier révision de la charte

Rappel périmètre de la future charte :

- 16 communes supplémentaires (soit 91 communes en tout)
- 5 Communautés de communes supplémentaires :
 - La Rochefoucauld - Porte du Périgord (PCAET en cours)
 - Val de Vienne (PCAET approuvé en 2022)
 - Isle Loue Auvézère (PCAET élaboré, en cours d'approbation)
 - Lavalette Tude Dronne (pas de PCAET)
 - Charente Limousin (PCAET adopté en juin 2023)

Rappel de la temporalité de la future charte : 2026 - 2041

Découvrir, Ressentir, Partager



COMPTE RENDU

Philippe Brousse souhaite des précisions sur l'état d'avancement du nouveau périmètre du Parc.

Jeanne précise que le nouveau périmètre est arrêté. Néanmoins, toutes les communes comprises dans le périmètre seront amenées à délibérer sur la future charte du Parc afin d'intégrer ou non le Parc. C'est également le cas des Communautés de communes. Il faudra vérifier ce qu'il se passe si une commune délibère pour approuver la charte du Parc mais la communauté de communes ne le fait pas.

La commission prend note de ces informations.

Atelier révision de la charte

Projet de charte du Parc

Arborescence en construction, plusieurs propositions à l'étude, pas à l'ordre du jour de la commission.

Fiches mesures :

- Présentation des fiches mesures et proposition de fiches supplémentaires
- Travail sur le rôle du Parc et des partenaires ?

30 min individuellement

1h de travail en groupe de 3

30 min de restitution

- Niveau de priorité des fiches (de 1 à 3) ?

10 min analyse individuelle

- Conclusion

Découvrir, Ressentir, Partager

COMPTE RENDU

Suite à la présentation des différentes fiches mesures, il est décidé d'ajouter une fiche sur l'adaptation au changement climatique qui n'était pas ressorti des ateliers avec les partenaires afin d'assurer une vision d'ensemble de la thématique, même si des actions seront à intégrer dans chaque fiche thématique (forêt, aménagement, biodiversité, etc).

Plusieurs élus font remarquer que l'analyse demandée nécessite une vision d'ensemble et une prise de recul difficile pour un élu. De plus, afin de préciser le contenu des mesures, des prises de décisions seraient nécessaires sur l'avenir désirée pour le territoire. Par exemple, le Parc veut-il se positionner sur un territoire à énergie positive comme dans la précédente charte ? L'absence de direction rend le travail difficile et partiel.

Pour l'adaptation, il faudra être attentif dans l'ensemble des fiches mesures du Parc à ce que cet enjeu soit bien intégré dans les propositions. Jeanne ne sait pas si la commission aura un travail de relecture de l'ensemble des fiches au vu du calendrier de la révision, mais propose de faire a minima une relecture technique.

Pour l'analyse des fiches, les élus se sont répartis par table comme suit (Sébastien Fissot n'a pas pu rester pour l'atelier) :

- Isabelle Heckelmann et Solange Cotta : trame noire et exemplarité des entreprises
- Alain Coussy et Eric Lafontaine : sobriété et rénovation du bâti
- Colette Langlade et Claudine Lathière : mobilités douces
- Dominique Marceteau, Philippe Brousse, Jean Le Goff : sobriété et énergies renouvelables
- Paulette Lacroix, Henri Seegers et Frédéric Gaillard : adaptation au changement climatique

Chaque groupe a travaillé sur le détail des fiches, puis les groupes ont restitué leur travail au reste de la commission. Faute de temps, le travail de priorisation n'a pas été proposé.

Atelier révision de la charte

Perspectives

Intégration des remarques sur les fiches actions

Envoie des fiches actions aux membres de la commission

➤ 10 jours pour répondre

Questions ?

Découvrir, Ressentir, Partager

COMPTE RENDU

Jeanne et Audrey vont retravailler les différentes fiches actions selon les apports et demandes de la commission. Ces fiches seront ensuite envoyées aux membres de la commission pour relecture et validation, puis transmises à la chargée de mission Révision de la charte pour intégration à la future charte.

Des modifications pourront être apportés par la direction ou le comité de relecture de la charte du Parc.

La commission prend note de ces informations.



Liste des présents en commission Transition énergétique,
Adaptation au changement climatique

26/06/2024

Nom Prénom	Représentation	Signature
ALMOSTER RODRIGUES Anne-Marie	Présidente du Parc	Excusée
BEYRAND Marie-Claude	Bussière-Galant	Excusée
BROUSSE Philippe	Mareuil en Périgord	
CHALARD Jean-Pierre	Champsac	
COTTA Solange	St Priest les Fougères	
COURNARIE Pascal	Jumilhac le Grand	Excusé
COUSSY Alain	Champniers et Reilhac	
DEXET Emmanuel	Bussière-Galant	Excusé
DUFORT Nadia	Nontron	Excusée
FISSOT Sébastien	Rilhac-Lastours	
FRANCOIS Philippe	Firbeix	Excusé
GAILLARD Frédéric	Cussac	
GARRIGOU- GRANDCHAMP Chantal	Videix	
GOUDIER Jean-Louis	CdC Pays de Nexon Monts de Châlus	excusé
HECKELMANN Isabelle	St Paul la Roche	
HOOGERWAARD Rob	Champniers et Reilhac	
LACROIX Paulette	St Saud Lacoussière	
LAFONTAINE Eric	Piégut-Pluviers	
LANGLADE Colette	Région Nouvelle Aquitaine	
LATHIERE Claudine	CdC Porte Océane du Limousin	
LEGOFF Jean	Nexon	Excusé
LIU GOUVRIT Isabelle	Jumilhac le Grand	Excusée

+ Jean LE GOFF l'après-midi

